

Version du 07.01.2020

COMMUNE DE VALBIRSE

ROUTE DE CHAMPOZ

ASSAINISSEMENT D'UN COLLECTEUR D'EAUX CLAIRES



COMMUNE DE VALBIRSE

SERVICES TECHNIQUES

Rue Aimé Charpilloz 2

2735 Bévilard

Tél : 032 491 61 66

manuel.hennet@valbirse.ch

Bévilard, le 7 janvier 2020/MH

CONTENU

1	<u>INTRODUCTION</u>	2
2	<u>PAE RUISSEAU DE CHAMPOZ</u>	2
3	<u>REFECTION DE LA ROUTE DE CHAMPOZ</u>	3
4	<u>PROJET DE COLLECTEUR</u>	3

1 INTRODUCTION

Lors de sa séance du 24 juin 2019, le Conseil général de Valbirse a voté un crédit de fr. 1'430'000.00 pour l'assainissement des conduites et collecteurs de la route de Champoz.

Ce crédit ne comprenait pas la réfection d'un tronçon de canalisation d'eaux claires car il était compris dans le projet de réaménagement du ruisseau de Champoz. Le planning des travaux prévoyait la réalisation concomitante de ces 2 mandats.

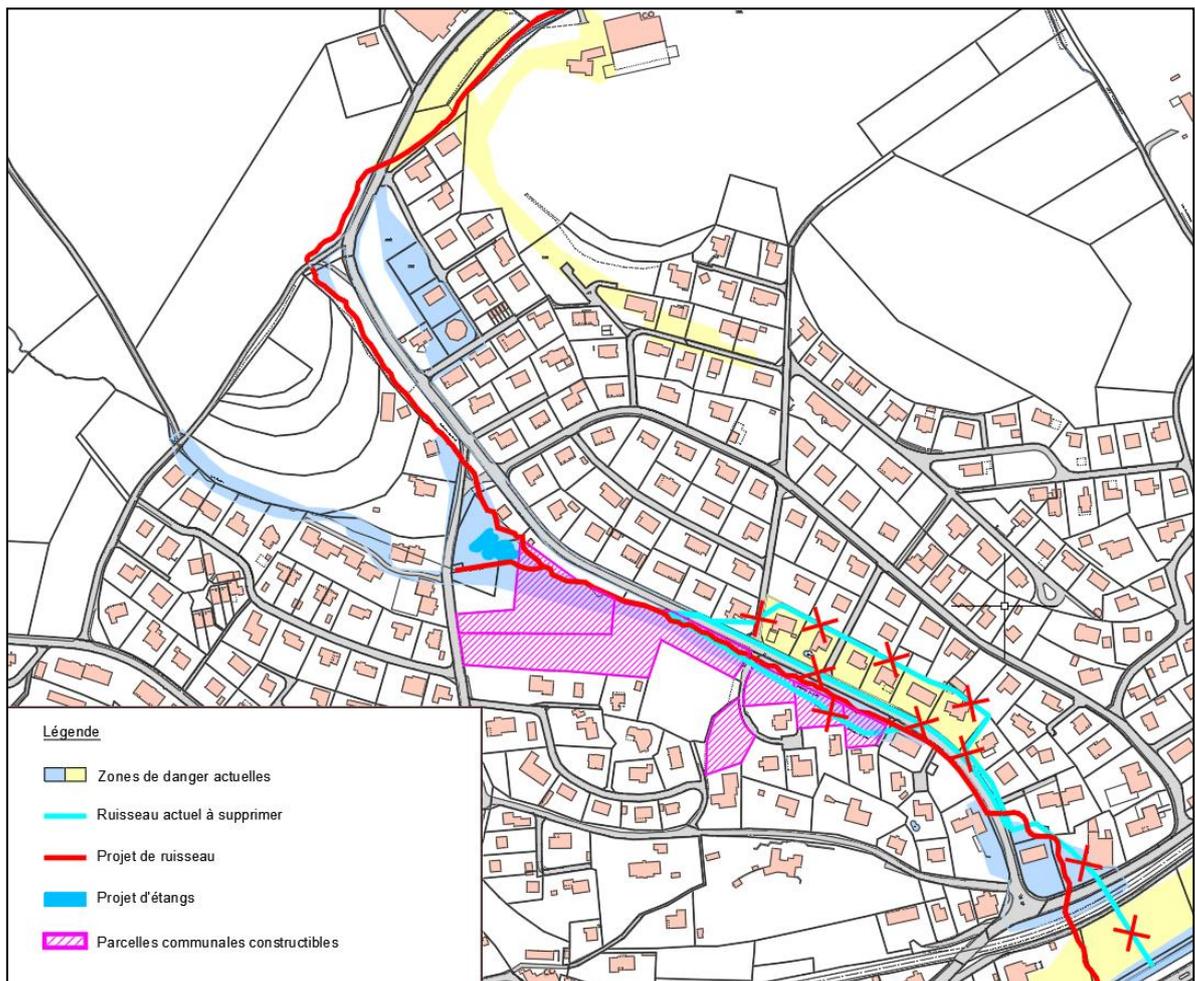
Mais, vu le retard pris par le projet de cours d'eau, il s'agit de voter une rallonge pour remplacer ledit collecteur.

2 PAE RUISSEAU DE CHAMPOZ

Le projet de plan d'aménagement des eaux (PAE) du ruisseau de Champoz prévoit la réfection de ce cours d'eau dans un secteur compris entre la piscine et son exutoire dans la Birse. Devisé à environ 3 millions de francs, il comprend la mise à ciel ouvert de certains tronçons et la renaturation d'autres, dans le souci de protection contre les crues et de qualité écologique du cours d'eau. Il permettrait d'améliorer la constructibilité de certaines parcelles communales.

Ce cours d'eau emprunte actuellement une canalisation sous la route de Champoz qui, les contrôles vidéos l'ont montré, est en très mauvais état. Il était donc logique que sa réfection soit imputée au projet de ruisseau et non pas à celui de la route et des conduites et canalisations.

Ce projet de PAE a subi de nombreux retard et une analyse est en cours pour permettre au Conseil communal de prendre la décision de poursuivre ou non ce projet.



3 REFECTION DE LA ROUTE DE CHAMPOZ

Le projet de réfection de conduites et canalisations de la route de Champoz a débuté cet été ; pour la première étape, celle située entre la rue des Aulnes et la piscine. Il s'agit désormais de réaliser les 2 dernières pour terminer le projet au giratoire de Bévillard.

Il était prévu initialement de réaliser la partie inférieure en 2020 et la médiane en 2021, mais, en raison du retard pris par le projet de ruisseau, il a été décidé d'inverser l'ordre de réalisation de ces 2 étapes.

Lors de l'élaboration du projet de réfection de la route, les tronçons de conduites et canalisations à remplacer avaient été identifiés et chiffrés. La canalisation d'eaux claires qui fait l'objet de la présente demande de crédit n'était pas comprise pour les raisons exposées au point 2.



4 PROJET DE COLLECTEUR

Le collecteur d'eaux claires accueille donc une partie des eaux du ruisseau de Champoz. Son état de dégradation a été mis en lumière par un contrôle vidéo. D'une longueur de 220 m, ce tuyau en ciment de Ø 400 mm sera remplacé par une conduite en PP du même diamètre.

Le bureau d'ingénieurs GVH, qui s'occupe de ce mandat, a devisé les travaux à fr. 272'700.00 TTC. Ce montant dépassant de plus de 20% le crédit voté par le CG, il appartient à ce dernier de voter cette dépense complémentaire. C'est ce montant de qui est soumis à l'approbation du Conseil général du 27 janvier 2020.



Bévillard, le 12 décembre 2019

Au nom du Conseil communal

Le président

Le secrétaire